

LES DEUX MEMBRES Du Nouveau Bureau du Service Civil Nommes Hier.

Nous voici donc sortis, une bonne fois, de la situation désagréable où nous avait placés une loi, excellente en principe, mais mal conçue, mal digérée, et qui causait à chaque instant des mécontentements dans la population. Telle qu'elle est intervenue et mise en pratique à l'heure qu'il est, la loi du service civil devient à peu près irréprochable, et les nominations qui vont de faire le Maire ou doubler le prix aux yeux de tous les honnêtes gens.

A vrai dire, le choix de MM. Harry H. Hodgson et du général J. B. Vinet a surpris le public et nous devons ajouter tout de suite qu'il a surpris très agréablement. Les deux élus n'ont jamais fait partie de la classe des coureurs de places et de chasseurs aux appointements qui pullulent dans notre monde officiel. Ils ne sont pas de ceux dont, quand leurs noms figurent sur une liste de candidats ou de fonctionnaires nouveaux, nous entendons souvent dire: Encore eux! Ils ne vont pas à la recherche de l'emploi, c'est l'emploi qui recherche leur concours.

Et ce sont précisément ces hommes-là qui font les meilleurs fonctionnaires, parce qu'ils voient dans la fonction publique autre chose qu'un moyen de satisfaire leur banale gloriole, ou de grossir méchamment leur portefeuille. Qu'est-ce que M. H. Hodgson? Qui va représenter, dans le bureau du service civil, le district supérieur? Un enfant de la Nouvelle-Orléans, qui a fait d'excellentes études; et est devenu un ornement de la profession, plus difficile qu'on ne le pense des écoliers. En fait, il en est devenu le plus connu, le plus populaire.

Ce qui fait sa force, c'est le nombre de ses voyages dans les deux mondes. Il a étudié toutes les civilisations, il a vu toutes les races à l'œuvre comme il a mis la main dans tous les genres d'affaires, et il peut en juger et en raisonner mieux que qui que ce soit parmi nous. Avec lui pas de coterie possible. Il les a étudiées toutes et il en a vu toute la fausseté, toute l'inanité. Impossible de faire un meilleur choix pour l'emploi qu'il a exercé. Quant à M. J. B. Vinet, un général Vinet, tout le monde parmi nous connaît son passé. Comme militaire, il appartient, depuis longtemps, au public qui n'a jamais eu qu'à se louer de ses services.

Il est le président de la Société de la Croix Rouge de l'Armée de Tennessee, le vice-président de la société Howard, crée ici déjà longtemps pour combattre l'épidémie qui a si longtemps désolé notre pays.

Il a servi sous les généraux Johnston, Polk et Stewart. Son père est venu ici avec deux hommes illustres le général Lallemand et le général Leffevre Des Nouët ou l'on avait établi une colonie composée du vieil empire français.

Depuis lors, le général Vinet n'a cessé de rendre au pays de signaux services. Ceux qu'il est appelé à rendre dans le service civil seront plus inappréciables encore.

Tels sont les deux hommes que M. Paul Capdevielle vient

de nommer membres du Bureau du service civil. C'est une surprise, nous dit-on. Soit. Que le nouveau maire n'en fasse jamais que de semblables, et nous l'en remercierons, nous l'en bénirons.

LES REGRETS Causés par l'assassinat d'Humbert

EN ANGLETERRE.

Lord Salisbury a proposé à la Chambre des pairs l'adresse suivante à la reine au sujet de l'assassinat du roi d'Italie:

Pendant la dernière moitié de ce siècle, on a assisté à l'assassinat de trois présidents de république et de deux monarques. Et cela est terrible, non seulement à cause des sympathies de l'Angleterre pour les peuples gouvernés par eux, mais aussi à cause des sombres profondeurs de la vilénie humaine qui s'ouvrent devant nos regards, au-dessous de la surface de la société et qui menacent, dans un avenir prochain, les meilleurs intérêts de la société.

Ce n'est pas la faute du roi d'Italie qui a engendré ces terribles calamités. Le roi Humbert était, en effet, un Italien dans l'âme, qui veillait avec un soin sans défaillance sur ce développement graduel des forces et de la fortune de l'Italie et qui montrait en toute circonstance la sympathie la plus profonde pour le peuple italien. Et c'est l'homme qu'une société secrète a choisi! Et c'est l'homme qu'a frappé l'exécuteur impitoyable des décrets de cette société!

Nous ne pouvons voir dans cet acte ni un fait politique ni un fait de vengeance personnelle; ce n'est rien que cette soif morbide de notoriété qui est la malédiction de la société moderne et qui menace l'existence de cette société si on ne peut y mettre un frein.

Je ne parle pas, en cette occasion, des remèdes, s'il y a des remèdes à un pareil état de choses; mais je n'ai jamais hésité à exprimer l'opinion personnelle en présence de pareils crimes que la société pêche par trop d'indulgence.

La Chambre des Lords vote l'adresse.

A la Chambre des Communes, M. Balfour propose une adresse analogue à celle votée par la Chambre des Lords et faisant l'éloge du roi Humbert non seulement comme grand patriote, mais comme grand ami de l'Angleterre. Le roi et son peuple ont été les fidèles amis de l'Angleterre, et c'est pour cette raison que nous apprenons avec un regret et un chagrin plus vifs encore la nouvelle de cette mort inattendue.

Sir H. Campbell Bannerman, à son tour, fait allusion à l'amitié existante entre l'Italie et l'Angleterre. L'adresse est adoptée.

EN BELGIQUE.

Le roi des Belges a appris la mort du roi d'Italie à Bergen (Norvège), où il fait une croisière sur son yacht. Il a envoyé immédiatement des dépêches de condoléances à la reine Marguerite et au roi Victor-Emmanuel. La cour de Belgique prend le deuil pour un mois.

EN RUSSIE.

L'assassinat du roi Humbert cause dans toute la presse une

indignation et une horreur des plus vives. Tous les journaux font un très chaleureux éloge du souverain qui est mort d'une façon si affreuse. Ils déclarent que l'épouvantable forfait qui vient d'être commis atteint non seulement l'Italie, mais tout le monde civilisé. Ils expriment en général l'opinion qu'il s'agit d'un nouveau crime anarchiste.

EN ALLEMAGNE.

La presse allemande en est déjà à faire des commentaires sur le futur règne.

Le Lokalanzeiger constate que le nouveau roi d'Italie n'est pas soldat, n'est pas populaire n'a pas l'aspect imposant de son père et ne possède pas le don de s'entretenir avec chacun avec bonhomie. La situation de la monarchie en Italie est très difficile. L'absence d'un héritier direct est doublement regrettable. Il faut espérer que le roi continuera les traditions d'amitié, de fidélité et d'alliance avec l'Allemagne.

Le Tageblatt déplore que le prince héritier soit actuellement le duc d'Aoste, impopulaire à cause de son mariage avec une princesse d'Orléans. Il faut attendre les premiers actes du nouveau roi. S'il fait preuve d'énergie, il trouvera la nation entière prête à l'aider à réprimer l'agitation sanglante qui a coûté la vie à son père, à l'impératrice d'Autriche, à M. Canovas del Castillo et au président Carnot.

TENTATIVE D'Assassinat CONTRE LE CHAH DE PERSE.

UN IMITATEUR DE BRESCI

L'Abelle, dans ses dépêches, a entrepris ses lecteurs de la tentative d'assassinat dont le Chah de Perse a été l'objet à Paris, il y a quelques jours.

Il nous paraît intéressant de reproduire ici le récit que fait une feuille parisienne de cet incident qui a causé une vive émotion dans la grande capitale où il s'est produit.

Paris a appris hier avec stupéfaction la nouvelle d'un attentat dirigé contre le Chah de Perse.

Les uns parlaient de revolver, les autres de poignard. Sur deux points, et non des moins importants, il n'y avait aucun doute: la tentative d'assassinat avait fort heureusement échoué, et le criminel, auteur de cette odieuse agression, était entre les mains de la police.

Voici, très exactement, ce qui s'est passé: S. M. Monzaffer-ed-Dine devait, on le sait, se rendre, hier, à neuf heures et demie, au pont de la Concorde, pour s'embarquer sur un bateau de la Compagnie des bateaux parisiens et se rendre à Sèvres pour visiter la manufacture nationale.

La garde du palais présentait les armes et la voiture impériale venait de sortir, quand un individu, bondissant violemment un agent cycliste, le fit tomber et s'élança la main levée sur la voiture.

Dans cette voiture avaient pris place, outre Sa Majesté, S. A. le grand-vizir, et sur la banquette de devant, S. E. Mahmoud Khan, ministre de la Cour, et le général Parent. En voyant ce mouvement de main en

avant envers sa Majesté, S. A. le grand vizir, placé à la gauche du Chah, et S. E. Mahmoud Khan, ministre de la Cour, placé à la droite du général Parent, se jetèrent résolument sur l'assassin.

Géné par le Chah, le grand-vizir ne put qu'écarter la main de l'agresseur, tandis que Mahmoud Khan saisissait le poignet droit qu'il maintint fortement de manière à empêcher le misérable de faire feu sur le souverain.

Mahmoud Khan se trouva ainsi placé entre le Chah et l'assassin. Voyant cette situation, le grand-vizir et le général Parent se pressèrent d'aider Mahmoud Khan à maintenir le bras droit de l'individu et à écarter la main gauche avec laquelle il essayait de reprendre son arme. Le ministre de la Cour, menacé lui-même du revolver qui se trouvait dirigé sous son menton, réussit, aidé du grand-vizir et du général, à arracher l'arme des mains de l'agresseur. Pendant ce temps, la foule, les agents et les soldats se jetaient sur l'assassin, le roulaient à terre, et réussissaient à le maintenir malgré les efforts désespérés qu'il faisait pour se dégager.

Aussitôt la voiture du Chah reprit son itinéraire, escortée de deux agents cyclistes. Pour renforcer cette escorte, qui lui parut insuffisante, le général Parent arrêta deux officiers, MM. Laesson, capitaine au 1er cuirassiers, et Freyssanges, lieutenant au 19e escadron du train, qui remontaient d'une promenade au Bois et les fit mettre de chaque côté de la voiture, qui atteignit ainsi le pont de la Concorde, où devait avoir lieu l'embarquement du Chah.

Dès que l'assassin fut entre les mains des agents, le public, entourant la voiture du Chah, celui-ci l'acclama avec chaleur.

An cours de cet attentat, le Chah fit preuve du plus grand sang-froid; il se mit même à rire en disant qu'il n'avait pas eu le temps de faire usage de sa canne à épée.

C'est le Chah lui-même qui a ramassé sur le plancher de la voiture l'arme dont il avait été menacé. Il l'a remise aux agents de police, en demandant qu'on la lui rendit quand elle ne serait plus nécessaire, désirant la garder précieusement en guise de souvenir. L'arme—une arme étonnante—à dit le général Parent, était chargée de six balles.

LE RECIT DES TEMOINS.

S. A. le grand-vizir.

S. A. le grand-vizir nous raconte qu'il a vu à un moment donné se dresser l'assassin.

—Je me suis précipité sur lui, mais, dit le grand-vizir, je ne pouvais rien faire parce que Sa Majesté, qui était à ma droite, gênait mes mouvements. Mais je pus aider le général Parent et S. E. Hakim el Moulk à mettre le misérable dans l'impossibilité de nuire. Dieu soit loué! Il n'y a pas eu de malheur.

S. E. Hakim el-Moulk.

—Fort heureusement, moi, nous dit Hakim-el-Moulk, j'ai vu, dès le premier instant, le geste extraordinaire de cet individu et j'ai pu, grâce à Dieu, le mettre dans l'impossibilité de nuire.

Le colonel Kharam-Khan.

Le colonel Kharam-Khan est le fils du général Nazare-Agha. —Je n'ai rien vu de ce horrible attentat, mais je dépeuple, en qualité d'aide de camp, tout le courrier chaque matin. Vous savez combien sont nombreuses les demandes et les pétitions de toutes sortes.

«Je me suis rappelé, après l'attentat, avoir reçu une lettre qui, datée d'Italie, a été mise à la poste à Paris! Il paraît que ces menaces étaient sérieuses, mais je ne m'en serais certainement pas douté. C'est absolument déplorable.»

Mais le cortège s'ébranle et va, comme il était convenu, au petit ponton voisin du pont de la Concorde. On s'embarque sur le bateau de la Compagnie Parisienne, et la traversée jusqu'à Sèvres se poursuit sans encombre.

L'ENQUETE.

L'auteur de l'attentat.

L'individu qui avait essayé d'attenter aux jours du Chah de Perse était, aussitôt après son arrestation, enfermé dans le palais des souverains. On le conduisit dans un petit pavillon situé au fond du jardin, derrière la loge du concierge, pavillon ayant servi de volière naguère. C'est avec la plus grande difficulté que les agents avaient empêché la foule de "lyncher" l'assassin, qui s'était borné à pousser ce cri: —Vivent les enfants du peuple! Comme un agent lui reprochait son crime, l'assassin répondit: —C'est affaire entre moi et ma conscience.

Nous avons pu voir à ce moment l'auteur de l'attentat. C'est un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, brun, paraissant très robuste, portant une légère moustache blonde très arquée.

Sa tenue est celle d'un ouvrier: gros souliers, pas de chaussettes, pantalon de toile bleue, serré par une ceinture de cuir noir, ceinture de flanelle blanche, gilet à manches, béret bleu.

—Ton patron fera bien de démissionner, dit-il à un serviteur de la suite du Chah, car on l'aura.

Premières investigations.

M. Descaves, officier de paix, et M. Nacheu, commissaire de police, accouraient bientôt et essayaient d'interroger l'inconnu.

—Vivent les enfants du peuple! hurla de nouveau l'assassin avec un fort accent méridional.

—Votre nom? Et, comme Ravachol antrefois, l'inconnu répondit aux magistrats: —C'est à vous de le deviner, ce n'est pas à moi de vous le dire. D'ailleurs je ne vous répondrai plus; tenez-vous le pour dit.

Il opposa, en effet, à partir de ce moment, un mutisme complet à toutes les questions. M. Descaves le fouilla.

Il trouva sur lui: 1. Un couteau poignard très grand et très solide; 2. un journal du matin ouvert à l'endroit où était indiqué le programme de la journée du Chah; 3. un porte-monnaie de cuir jaune, à trois compartiments, contenant la somme de 2 fr. 45 et une baguette en métal imitation.

L'auteur de l'attentat était porteur d'un bâton noueux, assez mince, enduit d'une légère couche de peinture jaune.

Série d'interrogatoires.

M. Mouquin arrivait bientôt et demandait à son tour à l'inconnu pourquoi il s'obstinait à refuser de faire connaître son nom.

—Ce n'est pas la peine de m'interroger, répondit-il; je l'ai déjà dit à vos sous-ordres. Vous ne saurez rien.

A ce moment, M. Descaves, usant d'un stratagème, essaya de savoir si l'inconnu n'était pas un Italien. Il dit à un inspecteur de la sûreté qui parle la langue

italienne, quelques mots à haute voix. L'assassin leva les yeux et chercha à voir à qui s'adressait M. Descaves. Avait-il compris ce que disait en italien l'officier de paix? Cet indice était à signaler, bien qu'il ne prouve pas grand chose quant à la nationalité de l'assassin du Chah.

—A voir votre costume, votre coupe de lustrine noire, votre gilet de couil, votre béret, vous devez être un ouvrier terrassier et appartenir à la race des basques? dit M. Mouquin.

—Vous êtes né dans le pays de la police municipale; vos cheveux sont coupés ras, vous avez dû servir au régiment? —Inutile de m'interroger! Toutes les questions posées recevaient la même réponse.

Désabillé, l'assassin n'avait sur le corps aucune marque, aucun tatouage de nature à permettre de reconstituer son identité.

Sur son linge, aucune marque Sur son mouchoir, à gros carreaux bleus et jaunes, comme en ont les soldats, le commissaire de police Nacheu découvrit cependant, dans un coin, la marque suivante: "108e régiment de ligne" imprimée à l'encre grasse et à demi effacée, et un numéro matricule: 6379.

—Vous voyez bien que vous avez été soldat! dit alors à l'assassin mystérieux M. Puybaraud, qui était arrivé à son tour. L'homme haussa les épaules.

Toutes les tentatives pour le faire parler avaient échoué tour à tour, M. Mouquin donna l'ordre de conduire l'assassin au commissariat de la rue Mesnil.

On fit avancer un fiacre, et le criminel, solidement ligotté, y fut porté par quatre agents de la sûreté qui prirent place à ses côtés.

—Vous êtes un brutal, dit l'inconnu à un des agents, vous m'avez fait mal. Quelle poigne vous avez!

La voiture sortit du palais par une porte qui s'ouvre rue de la Pompe. De nombreux curieux y stationnaient déjà, qui accueillirent la voiture par le cri: —Abas l'assassin! A mort!

Le criminel chercha alors à se ramasser sur lui-même et à bondir. Un éclair de rage lui passa dans les yeux quand il se rendit compte de son impuissance.

On arriva bientôt au commissariat, et l'assassin fut emporté par les agents dans la chambre de sécherie. Il se laissait faire sans mot dire.

Au commissariat de police.

M. Puybaraud voulut alors l'interroger de nouveau. Il lui répondit par le mot de Cambronne.

—Ce sera ma seule réponse, ajouta-t-il impassible, regardant en face son interlocuteur.

M. de Valles, juge d'instruction, chargé par le parquet de procéder à l'enquête, arrivait bientôt rue Mesnil, accompagné de M. Rambaud, substitut du procureur de la république.

M. de Valles, pendant plus d'une heure, pressa l'inconnu de questions. L'homme resta bouche close, écoutant tout ce que lui disait le juge avec un mutisme absolu.

—Maintenant, vue vous avez servie, vos amis vous lâchent, dit tout à coup M. de Valles à l'assassin.

Mais cette réflexion ne servit pas à faire sortir l'assassin de son mutisme. On crut cependant à ce moment qu'une larme coulait de ses yeux.

A M. Lépine, qui, venu lui-même au commissariat, cherchait à faire parler l'assassin et lui demandait s'il comprenait l'italien: —Je ne comprends que le fran-

çais, a-t-il répondu. D'ailleurs, qu'importe ma nationalité.

Au Dépôt de l'anthropométrie.

M. de Valles le fit alors conduire au Dépôt, où il l'a interrogé encore sans résultat.

A l'anthropométrie, nous croyons savoir que M. Bertillon n'a découvert aucune trace dans ses fiches du passage à Paris de cet individu.

—Il n'a jamais été condamné, a déclaré hier soir dans son rapport M. Bertillon, et ce n'est pas un anarchiste parisien.

C'est d'autant plus vraisemblable que M. Puybaraud n'a trouvé non plus aucun signalement se rapportant à celui de cet individu, sur les fiches spéciales dressées en 1894 à la suite des attentats anarchistes de Ravachol, Vaillant et Illeury.

Dernière heure.

L'identité de l'assassin n'est pas établie. On a lu plus haut que l'auteur de l'attentat avait été trouvé porteur d'un mouchoir portant un numéro matricule d'un régiment de ligne. Or, ce régiment est caserné à Saint-Denis, qui est, on le sait, un foyer ardent de propagande anarchiste.

C'est du côté de St-Denis que les principales recherches auront lieu ce matin. Le titulaire du mouchoir matriculé est connu à l'heure où paraîtront ces lignes.

Quelques instants avant que le Chah ne sortit du palais des souverains, on lui avait remis une lettre mise à la poste à Paris et contenant des menaces de mort.

Cette lettre était signée d'un nom italien, et le signataire indiquait une adresse, depuis reconnue fautive par la Sûreté. Quoique la lettre eût été mise à la poste à Paris, elle était datée de Naples, comme nous l'avons dit plus haut. Le signataire de cette lettre est activement recherché par la Sûreté.

Des contremaîtres des chantiers du Métropolitain, auquel on avait cru un moment que le prévenu avait travaillé, ont été confrontés avec lui dans la soirée, mais ils ne l'ont pas reconnu. Ils ont cependant émis l'avis, comme M. Mouquin, que l'assassin était un terrassier.

Un agent a cru reconnaître l'auteur de l'attentat comme étant un des terrassiers qui se sont fait remarquer le plus lors de la dernière grève, mais les indications de l'agent sont très vagues.

A huit heures du soir, le mystérieux personnage a été transféré en voiture cellulaire à la prison de la Santé.

La police se demande si l'auteur de l'attentat d'hier n'a pas de complices. A l'instant où on l'a arrêté, il a crié à pleins poumons: "A moi, les amis!"

Appelait-il des acolytes à son aide ou avait-il la prétention de soulever la foule en sa faveur? Cette dernière hypothèse est peu probable.

Enfin, un témoin a affirmé à M. de Valles qu'au moment où l'assassin se débattait, un autre individu, vêtu d'un bourgeois bleu, s'était précipité à son secours et avait essayé de le dégager. Craignant d'être lui-même appréhendé, cet individu, a ajouté le témoin, a pris la fuite par l'avenue du Bois. Cette déposition ouvre un nouveau champ aux recherches de la Sûreté.

Commentaires sur le Régime

Les Philistins de la République ont été transférés au Dépôt de l'anthropométrie. Adresse: Scoring Barnely Co, Chicago on N. Y.

Feuilleton

— DE —

L'Abelle de la N. O.

27. Commencé le 11 juillet, 1900.

LA Charmeuse d'Enfants

GRAND ROMAN INÉDIT

Par Jules Mary.

PREMIERE PARTIE

Une Haine d'un Siècle

XV

LES ANGOISSES D'UN PERE.

(Suite.)

Soubise hoché la tête, les yeux

baisés. —Où, oui, possible que vous ne comprenez pas? ou plutôt vous faites semblant de ne pas comprendre, parce que vous ignorez encore que je suis instruit de certaines choses...

—Lesquelles?... —Monsieur le comte vous vous êtes rendu coupable d'une grande faute, je puis même dire d'un grand crime.

—Une faute? un crime? —Je vais vous faire l'aveu d'un secret... un secret que peu de personnes connaissent, mais qui, hélas! dans quelque temps, sera connu de tous...

—Un malheureux, un misérable, un infâme a abusé de la pureté et de l'innocence de ma fille pour faire d'elle sa maîtresse.

Roland eut un léger battement des paupières. Ce fut tout: ce secret, pour lui, n'en était pas un.

Soubise remarqua qu'il ne paraissait pas surpris, mais qu'il était seulement triste et gêné par cette confidence.

La garde reprit: —Ma fille en est devenue folle... car c'est la cause de sa folie; elle a perdu la raison sans avoir nommé son séducteur... et elle n'avait pas non plus voulu le nommer à mademoiselle Nathalie, à laquelle avant moi, elle avait fait l'aveu de cette honte, redoutant ma colère.

Il se tut au instant. Roland ne savait pas où Soubise

bise allait en venir. —J'ai cherché le nom du lâche et je l'ai trouvé, dit Soubise. Roland fit un brusque mouvement.

Soubise crut à de la frayeur et se redressa. —Monsieur le comte, vous avez abusé de la profonde affection que ma fille avait pour vous... et tous les malheurs qui sont tombés sur ma maison depuis quelque temps, c'est vous qui en êtes cause.

—Moi, Soubise, moi! fit le jeune homme, effaré. —Je parlais tout à l'heure d'un misérable et d'un lâche...

—Eh bien?... —Ce misérable, c'est vous, monsieur le comte; ce lâche, c'est vous!

—Vous croyez que moi, moi!... —J'en suis sûr... Roland eut pour ce père un regard de pitié.

Evidemment, Soubise devenait fou, lui aussi. Et peut-être Roland ne se trompait-il pas... La vie du pauvre homme avait été brisée, sa raison avait été détraquée...

—La vue constante de sa fille, dans sa démente, sochevait de lui troubler la tête... On eût dit qu'il entrainait lentement, lentement dans la folie de Michelle... Il dit, tout à son idée fixe: —Vous voyez, monsieur le comte, vous ne vous défendez même pas...

—Il est vrai, dit Roland, je ne

me défendrais pas... Il y a des accusations si pleines d'horreur qu'on ne peut y répondre que par l'indignation.

—Il vous sera plus facile de vous taire que de vous disculper. —Malheureux! Revenez à vous...

—Je sais ce que je dis; votre indignation ne m'en impose pas. Roland se leva et se dirigea vers la porte.

Soubise s'élança: —Vous ne sortirez pas comme ça, monsieur le comte, je n'ai pas tout dit.

—Laissez-moi libre de partir... —Non. —Soubise, je vous l'ordonne. —Non, non, non! Le garde pallassait.

Roland comprit qu'il ne fallait pas le heurter, que toute violence serait inutile; il le voyait comprimant une colère prête à éclater.

—Soit, dit-il, je reste... non pas que j'ai peur de vous, Soubise... car, je vous le jure, vous ne m'inspirerez en ce moment que de la compassion.

—La crainte viendra. —Il avait pris le jeune homme par la main, mais sans serrer. Du reste, à la moindre apparence d'attaque, Roland était de force à pouvoir se défendre.

—Vous ne voulez pas me dire votre secret, parce qu'il entre dans vos calculs de ne pas rendre l'honneur à l'enfant que vous avez surpris. Si vous aviez au

œur quelque probité, vous seriez venu me faire l'aveu de votre faute, et vous m'auriez dit: "Nous ne pouvons être mari et femme... Notre jeunesse nous le défend... Attendez-nous... Je réparerai mon crime..." Et j'aurais attendu...

—A lieu ce cela, vous aimez mieux mentir... —Je vous jure, mon bon Soubise que vous vous trompez...

Le garde n'entendait pas. Sa surexcitation augmentait. Ses lèvres étaient agitées de frissons convulsifs.

—Vous refusez de parler... et vous êtes lâche... —Soubise! Soubise! taisez-vous!...

—Puisque vous êtes lâche, monsieur Roland, alors je viens vous crier: Secret contre secret... Si vous ne parlez pas, je vous livre et je vous perds...

—Que voulez dire? —Secret contre secret, monsieur le comte. Je veux recevoir tout de suite l'aveu de votre faute et je veux que vous preniez l'engagement de la réparer, sinon j'écris au Parquet de Nantes pour lui donner un renseignement qu'il a cherché longtemps, et l'explication d'un mystère qui a fort intrigué tout le monde.

La fantôme de sa mère, —et de sa mère coupable deux fois, coupable il y a seize ans, coupable aussi, sans doute, du meurtre de Girodias, —ce fantôme passa devant les yeux du fils terrifié. Et il ne put cacher son spon-

vante. Soubise la remarqua. Il se mit à rire. —Ah! ah! monsieur le comte, commenceriez-vous à deviner? La voix de Roland s'altéra: —Non Soubise...

—Secret contre secret, reprit le garde avec de grands gestes, lâchant le bras de Roland et courant par la chambre avec l'allure d'un homme ivre pe d'un fou: votre secret contre je m'en ou j'écris au Parquet que je vous ai surpris à cheval, dans le bois, l'après-midi même du meurtre, quelques moments avant que Girodias fût assassiné... causant avec Girodias.

Roland était pâle et défaillant. —Qu'y a-t-il là d'étonnant? bégaya-t-il.

Votre secret contre mon secret, ou j'écris au procureur de la République que je vous ai surpris crayonnant Girodias de toutes vos forces, en pleine figure.

Roland eut un cri sourd. Il se rua sur